



Restauration à Brancion

Lettre d'information du chantier d'insertion

6

Le 29 août, nous reprenons le travail. Freddy est arrivé parmi nous et s'est très vite intégré à l'équipe. Comme prévu pour ces premiers travaux de rentrée nous nous sommes lancés dans l'étude du traçage et la pose du carrelage. Le « chef » nous appris une formule, la fameuse règle du 3-4-5, que je ne connaissais pas... Un bon moment à chercher ! Après le questionnement, les échanges, le « chef » nous a montré et ensemble, nous avons réalisé le traçage. Par la suite, il a fallu faire des plots pour positionner des réglottes de niveau. Cette étape fut assez facile, mais le plus dur restait à venir : la pose du carrelage à 1/3, 2/3. Je me suis rendu compte qu'il fallait de la patience et ce fut un peu dur pour moi. J'ai préféré laisser ma place à l'un de mes collègues que je remplaçais à la préparation du mortier.

La pose du carrelage terminée, nous avons nettoyé le sol avec un mélange d'acide muriatique dilué à l'eau. Ensuite nous avons abondamment rincé à l'eau claire.

Suite à cela, nous avons préparé et appliqué un « coulis » de chaux liquide pour réaliser le jointoiment. Enfin, pour terminer le travail, nous avons passé une couche d'un mélange d'huile de lin et d'essence de térébenthine.



L'implantation de la maison Rabut, à proximité de l'église, fait que beaucoup de touristes s'attardent et s'intéressent à notre travail. Ils nous félicitent pour ce que nous réalisons et cela nous fait vraiment plaisir.

Depuis quelques jours nous sommes passés à l'étude de l'échafaudage et à son montage. La première étape c'est l'implantation des semelles (pas celles de mes baskets !!!). Nous sommes, une fois de plus, allés trop vite et nous avons été rapidement obligés de démonter, l'échafaudage partait en avant. Pour notre sécurité et pour celles des personnes de passage, nous avons dû reprendre notre travail à la base.

L'échafaudage enfin monté et sécurisé, nous nous sommes attelés à une nouvelle tâche : le piquetage des enduits. Le travail a été réalisé sur deux côtés. Du haut de l'échafaudage, la vue sur le village est magnifique, mais il faut penser à travailler.

Christophe.

A notre programme du mois de septembre : la pose du carrelage. Mais avant il a fallu réaliser une dalle. Nous avons eu des difficultés, car nous n'arrivions pas à la faire parfaitement horizontale. Et de fait, nous avons eu d'autres difficultés au moment de la pose de carreaux. Mais finalement, j'ai trouvé la pose des tommettes plutôt « cool ». Après la pose nous avons réalisé les joints avec une barbotine de chaux. Là non plus, ce n'était pas difficile, mais cela a demandé du temps pour bien faire pénétrer la chaux dans les fentes. Nous aurions dû utiliser du sable fin pour nettoyer les joints, mais nous ne l'avons pas fait.

Le début du montage de l'échafaudage s'est fait sous la pluie, ce qui n'est pas génial. D'autant que nous avons été obligés de démonter une partie de notre travail. Maintenant je sais, il faut bien positionner les semelles si l'on ne veut pas avoir de problèmes à la fin. Je tâcherai de m'en souvenir pour la prochaine fois. Un centimètre d'écart en bas, ça peut donner dix centimètres en haut.

Nous conservons le moral malgré cela.

Patrice



Nous avons réussi à réaliser le carrelage du rez-de-chaussée. Cela n'a pas été facile et il y a eu des prises de tête. J'avais l'impression de faire un puzzle. Mais nous avons réussi et le résultat est là. Et je suis content de moi.

Patrick

Avec le concours de :

Fonds Social Européen
Ministère de la Justice
Direction Départementale
Du Travail de l'Emploi et de la Formation
Professionnelle
Conseil Général de Saône-et-Loire
Fondation d'Entreprise VINCI pour la Cité
Fondation du Patrimoine
La Caisse d'Epargne
GEPSA



Contact :

TREMPLIN Homme et Patrimoine
10, Rue des Juifs
71710 MONTCENIS
Tél. / Fax : 03 85 80 42 24
tremplin.hp@free.fr
<http://www.tremplinhp.com>
&
P.H.A.R.E.
Mairie - 71640 GIVRY
BP 80010 BLANZY
Phare@tourdubost.com
<http://www.tourdubost.com>